

Choisir une tenue adaptée pour un entretien d'embauche.

Par **Ezoah**, le **28/05/2025** à **17:21**

Bonjour à tous,

Le choix de la tenue pour un entretien d'embauche a déjà été abordée à maintes reprises sur ce site.

La première impression est décisive, c'est certain.

Mais pensez-vous que *l'on peut mieux faire ressortir notre personnalité* avec un tailleur récupéré à l'arrache chez Emmaüs ou avec quelque chose de choisi avec goût chez Chanel ?

Je suis perdue, on vient de me dire que je vais devenir SDF si je ne fais pas un effort pour mettre des fringues qui ont l'air de sortir d'une poubelle...

Par **Floris22**, le **28/05/2025** à **22:21**

Bonsoir

Pour David Swanson "On n'a jamais une deuxième chance de faire une bonne première impression". La première impression donne souvent l'idée que c'est la bonne. Pire même, tout se joue souvent dans les 5 premières secondes.

Chez Emmaüs, il peut y avoir de très beaux vêtements que des héritiers ont foutu à la benne en vidant la maison, tout comme certains se débarrassent de leurs habits chez eux. L'exemple est donc mal choisi.

Les fringues jouent, mais la façon dont elles sont portées compte autant, tout comme l'assurance qui se dégage de la personne, son aura.

Lorsque je récupérais les appelés (de 1994 à 2000), je ne me suis jamais trompé sur leur personnalité. Je mettais 3 minutes et deux paroles pour savoir si j'allais être peinarde pendant 9 mois ou non. J'ai gardé cette faculté aujourd'hui grâce à plusieurs décennies en tant qu'arbitre de foot.

Donc oui, il faut être présentable, quitte à acheter un tailleur à bas prix qui mourra lors du premier lavage. Ensuite, tout dépend qui est en face, s'il a ce "don" ou pas pour découvrir ce

qui se cache derrière la façade.

A contrario, ne pas oublier que dans les métiers du droit, il faut vendre quelque chose comme un discours, un contrat... et il est plus facile de rassurer le client en étant bien habillé que mal vêtu. Un vendeur est toujours tiré à 4 épingles, cf mon introduction.

Par **Ezoah**, le **28/05/2025** à **23:15**

Oui, je suis assez d'accord avec vous. On peut être bien habillé avec des vêtements Emmaüs, avec un peu de goût.

Faisons tomber les masques, je vais être honnête.

Ce soir je suis très énervée contre quelqu'un qui m'a imposé un relooking en m'obligeant presque à choisir des vêtements bas de gamme à la place de ceux que je choisis avec soin parce qu'elle a dû percevoir des failles psychologiques en moi et elle a cru bon de me rabaisser ou m'humilier sous couvert d'une fausse bienveillance. Je trouve cette attitude lamentable. Et c'est malheureusement le cas de beaucoup de recruteurs, même s'ils sont d'habitude moins francs.

Par **Floris22**, le **29/05/2025** à **11:08**

Bonjour

Soit on voit le verre à moitié vide, soit on le voit à moitié plein.

Dans le cas présent, le verre à moitié vide dirait que le recruteur a vu une faille psychologique et qu'il est entré dedans pour déstabiliser. Son but était de tester la personne.

Pour le verre à moitié plein, le recruteur a vu une personne très sûre d'elle-même et il a essayé (et réussi) de déstabiliser une personne en jouant sur son apparence. La tenue est-elle en concordance avec l'assurance de la personne ? A priori, la réponse est non d'après le deuxième message.

Dans tous les cas, ce n'est pas grave à moyen terme car la personne connaît un de ses points faibles qu'elle peut travailler via la PNL ou l'auto hypnose, en revivant la scène et en apportant les bonnes réponses avec assurance. Travailler de cette façon permet d'ancrer la réponse comme un acte réflexe dans le cerveau.

A court terme, peut-être que le recruteur estimera que la personne vaut le coup malgré cette faiblesse, qu'il va la recruter mais en lui demandant de corriger ce point faible par des formations ou durant la période d'essai.

Bref, aller sur la tenue vestimentaire n'est qu'un prétexte pour savoir ce que l'autre a dans le ventre, comment elle peut se sortir d'une situation où elle peut perdre pied. C'est l'arbre qui

cache la forêt.

Cela s'explique fort bien professionnellement. En effet, il est possible d'être confronté à des clients ou situations pour lesquels nous ne sommes pas formatés, ni formés, mais auxquels nous devons donner des solutions ou au moins répondre, comme pour les fringues.

Par **Ezoah**, le **29/05/2025** à **13:56**

Merci pour cette réponse.

Et à long terme ?

Dans tous les cas, ce n'est pas normal que quelqu'un abuse ainsi de sa « position » pour renvoyer tous les torts sur la personne en rejetant la faute sur elle.

Je trouve qu'il y a un abus de position dominante. Oups pardon c'est en droit de la concurrence ça...

Je pense que les fringues qu'ils ont insisté pour me donner, je vais les refiler à Emmaüs justement, ça fera une bonne action en prime.

Par **Floris22**, le **29/05/2025** à **18:24**

A moyen terme ou long terme, la personne est engagée dans la boîte, scrutée de près sur ses réactions et évaluée en priorité dessus. Vu qu'il s'agit d'une faiblesse pour le recruteur, il veillera à ce qu'elle s'atténue ou disparaisse.

Je présume que le recruteur est une femme. Si tel est le cas, entre femmes, la compétition pour le male règne comme dirait ma Chère et tendre. Et il n'y a alors pas plus traître et sournois quand cela commence de la sorte.

Par **Ezoah**, le **30/05/2025** à **15:19**

Aussi, ce qui m'énerve, c'est que des gens se permettent d'utiliser des faiblesses psychologiques contre moi alors que quand j'étais ado on me disait que j'étais « normale, que je n'avais pas besoin d'aide », et à côté de ça les filles « à problèmes » qui faisaient des dépressions à 12 ans toutes les assistantes sociales étaient aux petits soins pour elles.

Et aujourd'hui on me reproche de manquer d'empathie parce que je ne « vois pas les problèmes des autres »...

Je sais, il faut tourner la page sur le passé même si ça laisse des traces.

Par **Floris22**, le **30/05/2025** à **18:02**

?

Je ne vais pas raconter ma jeunesse ici, mais j'aurais de quoi en retourner plusieurs. Pourtant, je ne me suis jamais plein. C'était ma force jusqu'à presque 45 ans où j'ai péché un câble au boulot. Bilan : 27 mois d'arrêt maladie.

L'empathie est une chose ; je préfère néanmoins que chacun assume sa condition et ses choix.

L'empathie, c'est le social. Alors, je dis oui au social en cas d'accident de la vie et durant un temps limité. Sinon, c'est assume.

C'est aussi une réponse qui peut être faite dans le cas d'un recrutement.